Angers plus belle ma ville

Les citoyens construisent l'avenir d'Angers



Propositions

Un plan de sécurisation des trottoirs

Une ville qui protège

Des rues aux écoles

Un état des lieux citoyen de la sécurité

Des agents de médiation et de prévention sur le terrain jour et nuit

Les services civiques « solidarité senior »

Des cours de récréation égalitaires

Aménager un parcours centreville attractif tout au long de l'année

Une culture qui investit l'espace urbain

Un festival « Angers rayonne »

Une ville vivante

Des espaces de contre-pouvoir des habitants



phares

Une caisse de sécurité sociale de l'alimentation

Une ville qui répond aux besoins

Un service municipal « Accès santé »

La gratuité des transports

Ouvrir les lieux de restauration collectifs aux seniors

Un budget participatif par quartier

Une résidence pour femmes seules

Une aide pour adapter des logements intergénérationnels sénior / étudiant

Une charte « ville à hauteur d'enfant »

Un budget participatif pour l'économie sociale et solidaire

Un réseau de fraicheur

Un espace végétalisé à moins de 250 mètres de chaque logement

Une ville pour demain



Un projet citoyen

Participation citoyenne

Près d'un millier d'idées recueillies lors de 15 ateliers citoyens tenus pendant un an dans tous les quartiers de la ville.

... mais aussi une consultation « mon vœu pour Angers » en janvier et une enquête flash sur les transports en mai 2025.

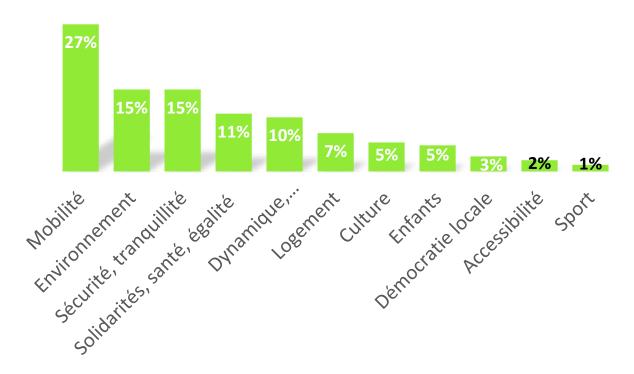


18 cercles thématiques ont établi des diagnostics, élaboré une vision pour Angers et formulé une centaine de propositions qui ont ensuite été validées lors de plénières ouvertes.

et participatif

Les enjeux de **mobilité** arrivent en tête des préoccupations des Angevins devant l'environnement et la sécurité.

Fréquence des expressions citoyennes par thème



Les propositions sont mises en débat sur la plateforme participative :

agora.angers-cooperative.fr





Une ville qui protège



Une ville qui protège



Pour une santé accessible et solidaire

- Angers est la 3^{ème} grande ville la mieux dotée en médecins généralistes mais leur nombre a baissé en 5 ans.
- Le CHU, la faculté de médecine et pharmacie permettent la formation de jeunes professionnels désireux de rester à Angers. Angers dispose également d'une école d'infirmières (IFSI), une école d'aides-soignantes (IFAS) et d'une école de sages femmes.
- Pour autant, l'accès aux soins est de plus en plus difficile. Angers est impactée par la désertification des communes aux alentours. Les nouveaux arrivants à Angers ne trouvent pas de médecin traitant ou de chirurgien-dentiste. Face à la pénurie, le CHU va ouvrir un centre de soins dentaires pour faire venir des internes de la faculté de dentaire de Nantes
- Absence à Angers de CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) alors que 68% de la population française est couverte.
- La santé mentale en Maine et Loire se dégrade à l'instar de l'ensemble de la France (+7% des hospitalisations pour tentatives de suicide). A Angers, les étudiants en médecine ne choisissent plus la spécialité Psychiatrie (effectifs passés de 25 à 2 étudiants en 2024).
- Sur la santé sexuelle, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) augmente à Angers (1 321 en 2023, contre 1 260 en 2022). L'activité du Centre d'Assistance Médicale à la Procréation (CHU) est limitée par la taille réduite de ses congélateurs. Il n'existe pas de centre de don de sperme à Angers.

Notre vision:

- Promouvoir une approche globale de la santé, intégrant la prévention, la qualité de vie et l'accès aux soins, dans une perspective écologique et solidaire.
- La bonne santé repose sur une nutrition adaptée, une activité physique et une qualité de l'air améliorée, ainsi que la lutte contre l'isolement des personnes en situation de maladie ou d'handicap.

Nina, référente santé

Favoriser l'accès aux soins et encourager les mesures axées vers une médecine sociale et solidaire

- Un service municipal de santé destiné aux personnes n'ayant pas de médecin traitant (18% des habitants) ou des personnes avec un handicap. Ses missions :
 - Aide aux prises de rendez-vous initiaux
 - Mise en place de téléconsultations avec l'assistance d'une tierce personne de l'ASM
 - Aide à la mise en place d'un transport pour les rendez-vous médicaux
 - Mise en lien avec les associations œuvrant dans le domaine de la santé.



• Une mutuelle santé communale (4 % de la population n'a pas de complémentaire santé ; en 2025 les prix des complémentaires santé augmentent de 6 %).

Promouvoir une santé environnementale

- Proposition d'une ordonnance verte destinée aux femmes enceintes et aux familles: proposition gratuite des paniers hebdomadaires de légumes bio / circuit court hebdomadaires aux femmes enceintes et aux familles selon le quotient familial CAF.
- Réalisation de fiches de sensibilisation sur l'alimentation biologique ainsi que les produits locaux et les circuits courts.
- Campagnes d'information sur l'alimentation durable dans les écoles, entreprises et lieux publics.
- Promotion des commerces, marchés bio et alimentation locale.
- Promotion et aide à la mise en place de jardins familiaux ou cueillettes.
- Information par le biais d'ateliers ou sur l'Appli Vivre à Angers : gestion des jardins partagés, légumes et fruits sans traitement, économie d'eau, alimentation antigaspi, réduire la part de la viande...
- Un soutien à l'activité physique et à la mobilité douce :
 - Prime communale pour les familles ayant une utilisation sobre des voitures thermiques (<5000 Km par an).
 - Aide communale à l'acquisition d'un vélo ou vélo-cargo selon quotient familial / impôts sur les revenus.

- Ordonnance verte activité physique : entrée à tarif réduit en salle de sport, encadrement et suivi.
- Augmentation des espaces verts / squares (avec jeux d'équilibre et jeux de sauts/courses dessinés au sol).
- Sensibilisation aux effets de la pollution de l'air, de l'eau et des sols sur la santé publique : journées de sensibilisation dans les écoles et en ville.

Renforcer le lien social axé sur une meilleure santé

- Développer des tiers-lieux de santé et de bien-être où habitants et professionnels peuvent se rencontrer et partager des ressources (lien avec le groupe bien vieillir, santé mentale). Augmenter les espaces extérieurs où se réunir agréablement.
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap (programmes intergénérationnels, ateliers solidaires, mise en place de transports municipaux pour les transports "hors soins" des personnes en situation de handicap, aide pour les démarches en l'absence d'aidant familial...).
- Soutien aux associations de quartier et aux initiatives citoyennes qui favorisent l'entraide et la solidarité.
- Programmes de prévention santé mentale : informer sur les lieux d'écoute gratuits et anonymes existants, notamment auprès de la population étudiante.
- Promouvoir la prévention et l'information axée sur la santé :
 - Journées d'information
 - Elargir l'application *Vivre à Angers* et y insérer un onglet santé.
- Valoriser le CHU comme centre d'excellence pour l'enfance : renforcer le centre de fertilité, faire connaître les spécialités en neuro-pédiatrie et sur les maladies rares qui touchent les enfants.

Un temps fort chaque année: Festival santé ou semaine de la santé, de façon annuelle: prévoir des conférences d'information et sensibilisation / prévention accessibles au grand public, rencontres entre public, professionnels de la santé (médicaux et paramédicaux) et associations (exemples de sujets: AVC, Infarctus du myocarde, nutrition, prévention des maladies infectieuses...).





Un bouclier social pour les Angevins

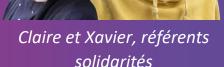
- Un Angevin sur 5 en situation de pauvreté. C'est la ville la plus pauvre du département et le taux est très supérieur à la moyenne nationale (15%)
- Les moyens du CCAS sont restés stables sur le mandat actuel. Le projet de fusion avec les CCAS de l'agglomération avance lentement.
- 8 bidonvilles sur l'agglomération qui concernent 550 personnes dont la moitié d'enfants
- Les sans-abris sont de plus en plus nombreux. 2 600 ménages ont appelé le 115 en 2024, contre 1 800 en 2018. La principale association d'hébergement, l'Abri de la Providence, rencontre aujourd'hui des difficultés de gouvernance et de gestion.

Un habitant sur 5 est pauvre

- Le diagnostic citoyen fait ressortir les besoins suivants :
 - une demande espaces de vie sociale, de rencontre, de lien social
 - la galère du logement à Angers
 - Une précarité étudiante visible. Distributions alimentaires avec beaucoup de monde
 - Un soutien aux associations insuffisant.

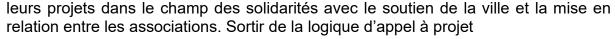
Notre vision:

- Une ville solidaire qui prend soin de tous, particulièrement attentive aux plus fragiles
- Une ville qui tisse le lien social entre les générations, les cultures, les quartiers



• Une ville qui soutient les initiatives citoyennes et associatives

- 1- Etablir un bouclier social contre la précarité qui embarque plusieurs mesures fortes .
 - Cantine gratuite pour les familles pauvres
 - Tarification sociale de l'eau comme pour la cantine
 - Relance du logement social et étudiant.
 - Sécurité sociale de l'alimentation (on décide ensemble quel produit on conventionne). Une "carte bien manger pour tous" qui permet de payer des courses chez des partenaires locaux ?
 - Lutte contre le non-recours aux droits
- 2- Développer le **lien social** : créer des lieux, des événements qui rassemblent
- 3- Développer l'inclusion numérique
- 4- Accueil à l'école des enfants en bidonville ou migrants
- 5- Créer les **Ateliers des solidarités** pour permettre aux citoyens de mettre en œuvre



6- Instaurer la **Sécurité sociale de l'alimentation** : lancement d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des associations pour réaliser une expérimentation de la sécurité soclale de l'alimentation à l'échelle municipale ou intercommunale avec les communes volontaires









Pour une ville de nouveau apaisée

- Une augmentation de 4% entre 2020 et 2023 des actes délictueux avec des hausses >5% pour cambriolages, vols, trafics et >2% pour les violences sexuelles
- Des Angevins inquiets des montées des trafics, de la violence et des incivilités nocturnes et routières avec des faits divers marquants
- Des points noirs bien identifiés : alentours de la gare St Laud, centreville la nuit

8 835

crimes et délits commis à Angers en 2024

- Une municipalité impuissante qui oscille entre déni et mesures caricaturales (caméras, armement de la police, fermeture des lieux - esplanade) sans amélioration notable. Une action centrée sur la répression
- Une initiative toute récente venant de l'Etat au niveau départemental avec le PADRSQ
- Les Angevins attendent de l'écoute et des résultats

Notre vision

 La sécurité, un droit pour tous et donc un investissement nécessaire pour le vivreensemble, la mobilité et le rayonnement de notre ville



- Une approche pragmatique et concertée construite à l'opposée des clivages habituels (Ville versus Etat, prévention versus répression, place de la vidéosurveillance, etc.)
- Une politique équilibrée autour du triptyque prévention, médiation, répression

- 1- Lancer un état des lieux de la sécurité quartier par quartier afin de répertorier l'intégralité des problématiques de sécurité au sein de notre ville :
 - Délinquance d'appropriation
 - Trafics
 - Vie nocturne
 - Mobilité dont transport en commun
- 2- Mobiliser l'ensemble des parties prenantes (parquet, préfecture, ville, citoyens, étudiants, experts) pour construire les solutions adaptées sur nos 4 piliers pour la durée de la mandature
 - Renforcement du contrat de sécurité avec l'Etat
 - Mise en place d'une police municipale de proximité et extension des horaires de présence
 - Redéploiement des missions des ASVP vers la médiation
 - Missions de prévention et d'accompagnement des jeunes en difficulté



- Adéquation du nombre de policiers municipaux à notre ambition
- Partenariats renforcés avec des associations de médiation
- Interventions d'experts pour évaluer les résultats du plan d'actions
- 4- Mise en place du **premier baromètre de la sécurité** à Angers : Mesurer les progrès et rendre des comptes quartier par quartier





Une ville à l'écoute des besoins







Démocratie locale

Une rupture de méthode pour un projet de rupture

Aujourd'hui à Angers, la participation citoyenne repose sur des dispositifs institutionnels qui montrent leurs limites :

- Des instances participatives peu représentatives
 - Les Conseils de quartiers et le Conseil de développement sont composés majoritairement de personnes âgées, diplômées et souvent des hommes.
 - La sélection des membres par la municipalité crée des bulles de confirmation, limitant la diversité des points de vue et la prise en compte des préoccupations réelles des habitants.
- Un manque d'impact des initiatives existantes
 - Les Assises de la Transition écologique ont été dominées par des experts, sans véritable inclusion citoyenne et sans suites concrètes.
 - Le budget participatif, bien que populaire, est largement filtré par la mairie et son impact budgétaire reste dérisoire (moins de 1 million d'euros sur un budget d'investissement beaucoup plus vaste).
- Le modèle actuel de concertation ressemble davantage à une **mise en scène démocratique** qu'à un réel partage du pouvoir. Les citoyens doivent être reconnus comme des **acteurs de la décision publique** et non simplement consultés à la marge.

Notre vision: Pour qu'Angers devienne une ville réellement démocratique, il ne suffit pas d'améliorer les dispositifs existants. Il faut un changement de méthode, qui place les citoyens au cœur des décisions et transforme la culture politique locale.

Une démocratie locale ambitieuse à Angers repose sur trois principes clairs :

- Une participation ouverte et représentative
- Des dispositifs engageants et impactants
- Un droit d'initiative pour les citoyens



Saïd, référent démocratie locale

Un tirage au sort citoyen pour décider des grands enjeux d'Angers

- Organisation annuelle de Conventions Citoyennes locales.
- Des habitants tirés au sort débattent et proposent des solutions concrètes sur des thèmes clés : mobilité, logement, climat, attractivité, services publics...
- Leurs recommandations sont suivies d'engagements municipaux clairs et la construction d'une redevabilité, garantie d'une bonne intégration dans les politiques publiques locales.

Comment ca fonctionne?

- Un tirage au sort mixte garantissant diversité sociale et générationnelle.
- o Un accompagnement méthodologique pour structurer les échanges.
- Des engagements municipaux contraignants sur les recommandations émises.
- Sur ce point des expériences comme celle de Nantes et de sa série de Grand débat seront des exemples inspirants pour introduire de l'intelligence collective dans la construction de la feuille de route de la collectivité
- L'Agora et le Pacte Climat Lyon 2030 pourront également inspirer (implication de parties prenantes dans un pacte basé sur des engagements concrets pour transformer la ville et tendre vers sa neutralité carbone).

Un référendum d'initiative locale accessible aux citoyens, dans une logique d'interpellation

- Tout groupe de **10 000 habitants** pourra soumettre une proposition au vote de l'ensemble des angevins lors des élections municipales.
- Un moyen concret de donner un vrai pouvoir d'initiative aux citoyens.
- Sur ce point l'exemple de Grenoble Métropole pourra être utilement étudié.

La création de comités locaux d'usagers dans chaque service public angevin

- Mise en place de comités d'usagers dans les services publics locaux (transports, culture, logement, etc.).
- Un rôle actif d'évaluation et d'amélioration des services en lien direct avec la mairie et les habitants.
- Ces comités ont un droit de proposition et d'évaluation, garantissant une amélioration continue des services.
- Les Conseils d'usagers du Grand Lyon, qui permettent un pilotage concerté des services publics pourront nous inspirer.
- Le conseil citoyen du numérique responsable de Rennes est également un exemple intéressant (inscription de la participation dans le temps long et prise

en compte des usages pour définir la position des services publics face aux transformation

- Budget participatif par quartier (plus d'implication des habitants, plus d'équité)
- Espace de contre-pouvoir (faire confiance à l'expertise des collectifs d'habitants, capacité d'influence et de co-construction)

Les Conventions citoyennes "Angers 2030"

Un processus annuel structurant

- o Chaque année, un **tirage au sort d'habitants** permet d'aborder un grand enjeu pour l'avenir de la ville.
- o Exemples de thématiques :
 - § Mobilités et alternatives à la voiture
 - § Adaptation climatique et transition énergétique
 - § Logement et lutte contre la précarité
 - § Développement économique et emploi
 - § Culture et numérique

Un impact garanti

- Chaque Convention citoyenne débouchera sur **des engagements concrets** de la municipalité. Sur ce point, l'exemple de la Région Occitanie pourra être utilement étudié.
- Une évaluation publique assurera le suivi et la mise en œuvre des propositions.



Une ville à l'écoute des besoins



Habiter mieux à Angers

- Angers a été bien dotée en logements sociaux et dépasse encore le minimum légal SRU. Cependant, depuis les destructions de logements sociaux lors des opérations de rénovation urbaine :
 - Le nombre de demandeurs d'un logement locatif social dans l'agglomération d'Angers a augmenté en 2024 pour atteindre 20 384 (+4 380 demandes en 4 ans)
 - Les locataires du parc HLM se plaignent de l'impossibilité de déménager
- Les prix immobiliers et les loyers ont flambé depuis 2018, les enfants d'angevins ne peuvent plus s'installer à Angers. Ce mouvement a été accentué par une volonté politique de la municipalité d'attirer des programmes onéreux (Imagine Angers) 20 384 familles en attente d'un logement social l'ouverture d'écoles supérieures sans prévoir de

Le bail réel solidaire a été mis en place et des opérations sont prévues, probablement trop rares. Ce dispositif ne casse pas la spéculation foncière, il permet de solvabiliser les primo-accédants à des prix élevés en découplant l'achat du foncier et du bâti. Ce mécanisme peut contribuer à la spéculation foncière contrairement au Prêt Social Location-Accession (PSLA) dans le

• Le taux de taxe foncière est parmi les plus élevés de France (54%). La taxe sur les logements vacants a été mise en place seulement en 2025 et à un taux faible.

De nombreux logements sont détournés de l'offre d'habitation :

logements étudiants.

secteur HLM.

• Les locations AirBnb explosent à Angers : plus de 1 100 meublés touristiques en 2023 contre 550 en 2017. 415 annonces sont passées par des personnes détenant plus de 6 logements.

2 757 résidences secondaires à Angers, soit 3 % du total des résidence en 2021 (Insee), un doublement depuis 2010

Notre vision

- Favoriser l'accès au logement de tous, populations modestes, classes moyennes, jeunes actifs, étudiants
- Margaux, référente logement
- Une ville de villages dans les quartiers permettant un accès aux services de proximité
- Éradiquer la précarité énergétique et anticiper les risques liés au changement climatique (bouilloires thermiques).

- Un **prêt à taux zéro** pour le 1^{er} achat
- L'offre de **1000 logements en accession sociale à la propriété** (notamment via le Prêt Social Location-Accession PSLA)



- Le doublement des aides à la pierre pour développer le logement social
- Encadrement d'AirBnB (immatriculation, limitation du nombre de nuités par an, contrôles)
- Encourager la remise sur le marché de logements en doublant la taxe sur les logements vacants et les résidences secondaires dont le taux est très inférieur à celui de la taxe foncière (17,7% contre 54,24%, part communale)
- Aller vers l'encadrement des loyers en créant un observatoire des loyers
- Créer un réseau de fraîcheur, encourager les toits repeints en blanc ou végétalisés
- Transformer Angers Loire Habitat en Coopérative HLM pour plus de participation des locataires du parc social aux décisions
- Promouvoir l'habitat participatif et intergénérationnel
- Prêter aux particuliers le montant travaux de rénovation énergétique après aides (reste à charge), l'argent est récupéré à la vente du logement (in fine)



Pour une ville féministe et non-sexiste!

- Mois de l'égalité à Angers depuis 2022 qui met en visibilité l'enjeu des droits des femmes et de l'égalité f/h.
- Une action de dénomination des nouvelles rues par des femmes émérites.
 Mais aujourd'hui seulement 13% des rues angevines portent le nom d'une femme.
- Des actions de mise en lumière des femmes et des angevines remarquables dans des expositions temporaires et mobiles.
- De nombreuses associations de soutien aux femmes et des clubs de femmes entrepreneuses. Mais les coupes budgétaires de la Région et de l'Etat les mettent en difficulté. (ex: La région a mis fin aux subventions aux associations égalité femmes hommes, -27 000 € par exemple pour une association 49 en 2025. Le département a financé pour cette même association 9 500 € en 2024 contre 10 000€ en 2023, aucun budget pour le moment pour 2025 (au 1er mai)).
- Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. 11,5 % de la population du département 49 vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 33,8 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme.
- Les femmes sont sous représentées dans certaines disciplines sportives (10% des licenciées en football, 25% au tennis, 33% au handball en 2022).
- Dans l'emploi, le salaire des femmes est inférieur de 15% à celui des hommes à temps de travail équivalent, les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (11,0 % contre 15,9 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (39 230 € contre 48 026 €).
- Le nombre de de femmes victimes de violences physiques ou sexuelles a doublé depuis 2016 dans la région Pays-de-la-Loire. Dans le département 83 femmes sur 10 000 ont été victimes en 2023, soit l'équivalent de 1320 femmes à l'échelle d'Angers.

13% des rues d'Angers portent le nom d'une femme

Diagnostic citoyen:

- 1. Insécurité des étudiantes/femmes, particulièrement le soir en centreville : lampes éteintes, transports qui s'arrêtent tôt.
- 2. Problématiques de mobilité et d'isolement des femmes en milieu rural.
- 3. Hausse des violences intrafamiliales, la parole des femmes se libère mais manque importants de moyens financiers des associations pour les accompagner ou les héberger (France victime, Femmes solidaires, Planning Familial, CIDFF).
- 4. Isolement des femmes, précarité émotionnelle (post-grossesse, babyblues, famille monoparentale, divorce, séparation, burnout, retraite, veuvage)
- 5. Forte mobilisation sur le droit à l'allaitement dans l'espace public.
- 6. Difficultés des femmes de se faire une place dans l'économie/entrepreneuriat/création.
- 7. Métiers du *care* (assistante-maternelle, aide soignante, soins aux personnes âgées...) non suffisamment valorisés et très féminisés.
- 8. Difficultés garde d'enfants, parentalité, charge mentale.

Notre vision:

- Une ville sûre, inclusive et sécurisée.
- Une ville avec plus de logements réservés aux femmes victimes de violences, en précarité, monoparentales ou isolées.

Bérengère, référente égalité femmes-hommes

- Une ville qui agit contre la précarité genrée.
- Une ville qui permette l'émancipation globale des femmes à tous les stades de leur vie.
- Une ville qui met en avant des modèles féminins et qui lutte contre le sexisme et les stéréotypes genrés dès le plus jeune âge.
- Une ville qui soutient la parentalité égalitaire.
- Une ville où les femmes retrouvent leur place dans la culture, le patrimoine et l'art.

Sécurité des femmes dans l'espace public :

- Éclairage toute la nuit sur des parcours lumineux, brigade de nuit dans les rues et/ou les transports, mobilité d'un bus qui tourne toute la nuit dans la ville pour assurer les retours des femmes/étudiantes.
- Plan de lutte contre le harcèlement de rue : déploiement de "Demandez Angela" auprès des commerçants. Formation obligatoire des policiers municipaux à la prévention des VSS.
- Campagne d'affichage pour l'allaitement dans l'espace public

Logement pour les femmes vulnérables ou isolées : Créer ou rénover des résidences/bâtiments inter générations pour en faire des logements sécurisés et réservés aux femmes en situation d'urgence et en recherche d'emploi et de mode de garde ainsi que pour les personnes âgées seules et isolées en bonne santé.

Aide sociale vers les femmes :

- Créer un fonds solidaire féministe dédié aux droits des femmes au sein du CCAS pour aider les femmes en situation d'urgence et/ou en précarité.
- Distributeurs de serviettes hygiéniques et de pilules abortives dans les rues.

Des écoles non-sexistes :

- Education obligatoire à l'égalité entre les filles et les garçons, à l'expression des émotions et à la déconstruction des stéréotypes de genre.
- Repenser les cours de récréation et les lieux d'activité et de pratiques sportives de manière à rendre ces espaces égalitaires pour les filles et les garçons.

Culture et patrimoine féministes : Valoriser la création artistique et culturelle féminine et féministe en soutenant entre autres le musée des féministes en centre-ville et en érigeant plus de statues de femmes historiques.



Une ville à l'écoute des besoins



Pour une ville vraiment accessible

Bien que le tramway soit aujourd'hui accessible, les autres infrastructures publiques routières restent souvent défaillantes :

- L'inaccessibilité des quais des bus en ville empêche les déplacements des personnes âgées et à mobilité réduite sur l'ensemble de la Métropole. La situation est pire encore dans la couronne suburbaine
- À la gare routière Saint-Laud, seul un quai est accessible, ce qui limite l'accès pour certaines lignes. Après 20 ans d'attente, il n'y a toujours de plan de faisabilité.
- Les **pistes cyclables sur les trottoirs** des axes structurants posent de nombreux problèmes d'usage et de sécurité, notamment en-dehors des « zones 30 » et « aires piétonnes »(20km/h); un pourvoi en cassation n'est pas appliqué.

D'importantes carences dans l'application du « droit à la mobilité »

- Les informations concernant la réalisation de travaux d'accessibilité des points d'arrêts routiers ne sont pas rendues publiques et consultables sur le site Internet d'Angers Loire Métropole,
- Seulement 50 % des établissements recevant du public (ERP) accessibles dans notre territoire. Il est important de rappeler que les commerces, restaurants, cabinets médicaux, etc., sont également des ERP.
- Concernant la voirie, plusieurs non-conformités à la réglementation sont à signaler, y compris sur des aménagements très récents, comme les passages protégés le long des trajets des tramways B et C. Malgré les subventions (36M€) de l'Europe (FEDER), de l'État et du Département qui exigent la conformité réglementaire, le respect de la loi devrait être une priorité pour toutes les municipalités, aménageurs et entreprises responsables de travaux. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas à Angers.

En 2035, 25% de la population française aura plus de 65 ans, sans compter les 3 à 9 millions de personnes handicapées

Notre vision

- Construire une ville solidaire et respectueuse, en évitant les erreurs du passé
- Les transports publics, les batiments et
 l'espace public doivent répondre aux
 enjeux de mobilité, solidarité, inclusion et égalité entre
 citoyens.

- Audit de l'accessibilité du réseau des bus IRIGO: Il est essentiel de réaliser un audit approfondi de l'accessibilité du réseau des bus IRIGO afin d'obtenir une vision claire des travaux à entreprendre. Pour l'accessibilité de l'ensemble des arrêts de bus, y compris la plateforme multimodale, Angers Saint-Laud, devant la gare SNCF. Cet audit permettra la mise en place d'une programmation réglementaire efficace dans le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE). Un document consultable par tous les administrés.
- Dans le cadre du « droit à la mobilité », ouverture des données relatives aux travaux réalisés de point d'arrêts routiers accessibles rendues publiques sur le site Internet de l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM), Angers Loire Métropole, afin de faciliter les déplacements de tous.
- Ajustement des tarifs des transports pour les personnes handicapées.
- **Sécurisation de zones à risques**, les accès aux écoles (mise en place de rues scolaires), les voies piétonnes & les voies circulées, notamment rue des Poêliers/rue du Mail & rue Lenepveu/place du Pilori, etc.
- **Neutraliser les incivilités urbaines** (stationnements illicites, poubelles, travaux publics et privés, vélos sur les trottoirs, pistes cyclables non conformes sur les trottoirs, trottinettes, etc.).
- Concertation avec les associations et conseils de quartiers pour améliorer la pertinence et l'efficacité des **projets de voiries**, comme pour la Gare routière Saint-Laud & la place Semard, devant la halle SNCF.
- Soutenir financièrement les **commerces** pour une installation de rampe accessible conforme.
- Accessibilité culturelle : Il est essentiel de rendre accessible le deuxième étage de la galerie David d'Angers ainsi que le Muséum des Sciences Naturelles, afin que la culture soit véritablement accessible à tous.
- Remise en état des ascenseurs publics : passerelle Saint-Laud, place François Mitterrand, jardin des Beaux-Arts sont fréquemment hors service. Celui de la place de la République est en total délabrement.



Une ville pour demain



Une ville pour demain



Angers capitale verte

- Une image de ville "verte" contrastée: La ville d'Angers bénéficie depuis plusieurs années d'une réputation de ville verte, en grande partie grâce à l'île Saint Aubin et à la présence de nombreux parcs périurbains. Cependant, cette image est à nuancer. Selon le classement "Nos Villes Vertes", Angers n'occupe que la 17^e place des villes intermédiaires en proportion de végétation. Le tissu urbain est très minéral, notamment dans l'hypercentre, peu adapté aux vagues de chaleur.
- A l'échelle du territoire, la végétalisation progresse de manière insuffisante et inégale. Ainsi une forêt urbaine a été plantée face à l'ADEME (beaucoup d'arbres sont morts ou en mauvais état), la végétalisation des cours d'écoles demeure insuffisante.
- Angers bénéficie de vents d'ouest, et sa qualité de l'air est qualifiée de moyenne, avec seulement 4 jours avec une bonne qualité de l'air.

4 jours de bonne qualité de l'air en 2024

- Comme tous les territoires, le territoire doit se préparer aux impacts du changement climatique. Les travaux du GIEC Pays de la Loire et de Météo-France annoncent une augmentation des températures de +4°C à l'horizon 2100, avec 35 jours de fortes chaleurs par an (solidarité?) et jusqu'à - 24 jours de gels par an.
- Selon notre diagnostic citoyen, les Angevins souhaitent 'plus de nature' : + de végétalisation, + de potagers urbains, + d'agriculture urbaine, + de biodiversité. Ils souhaitent vivre dans un territoire où la place de la voiture est restreinte : favoriser la mobilité douce, pistes cyclables sécurisés, transport en commun gratuit le week-end, transport en commun plus fréquent entre les quartiers et vers les villes périphériques, développer les zones piétonnes y compris en dehors du centre-ville.
- De plus, les Angevins souhaitent mieux consommer : favoriser le réemploi, utiliser des matériaux durables, promouvoir l'économie circulaire. Enfin, les Angevins demandent une alimentation durable et l'autonomie du territoire, ainsi que le développement de l'offre "bio".

Notre vision

Nous souhaitons faire d'Angers, une ville sobre, simple, agréable à vivre, résiliente, en axant notre projet sur les enjeux suivants :



Damien et Muriel, référents transition écologique

- Respect de la nature : Angers repensera son aménagement et proposera un urbanisme qui intégrera davantage de nature en ville et qui participera à lutter contre les îlots de chaleur
- Sobriété territoriale : Angers donnera priorité à l'économie circulaire et à la sobriété (ex. réutilisation, ex. modération des usages)
- Mobilité durable : Angers favorisa le développement de la mobilité douce et des transports en commun, tout en limitant l'usage de la voiture (objectif 55 % des déplacements à pied ou à vélo d'ici 2035)
- Moins de construction, plus de rénovation : Angers luttera contre l'artificialisation et agira en faveur de la rénovation énergétique des logements de son territoire
- Alimentation locale et durable : Angers favorisera une alimentation durable par tous et pour tous (autosuffisance, circuits courts, ville nourricière, développement des jardins associatifs, lien étroit entre nature, santé et justice sociale)

Faire de la transition écologique un levier de justice sociale et de dynamisme local

- Doter la ville d'une **gouvernance de la transition** (Conseil citoyen pour le climat, COP angevine)
- Déployer des **outils de financement innovants** : budget climat, budget participatif écologique (à renforcer nettement), coopérative carbone
- Soutenir des **territoires d'expérimentation** : zone à faible empreinte carbone, territoires à énergie positive

Nature en ville :

- Créer un espace végétalisé, ombragé et convivial tous les 250 mètres (3 à 4 minutes à pied) - créer des îlots de fraîcheur à chaque coin de rue
- 100 rues végétalisées et transformation de 50 hectares d'espaces artificialisés en parcs et jardins et remplacement de 2 000 places de stationnement par des espaces de convivialité et de biodiversité.



Favoriser la mobilité bas carbone.

- en accélérant le plan vélo (300 km d'ici 2025),
- en développant des lignes express (TC),
- en incitant les angevins à préférer les TC (ex. gratuit le WE)
- et en créant des zones sans voitures

Améliorer le confort thermique des logements :

- Créer un réseau de fraicheur complémenter des réseaux de chaleur
- Plan d'éradication des passoires thermiques

Alimentation durable

- Doubler la part du bio en restauration scolaire (collective), 60% de repas des cantines à base de produits végétaux et locaux, réduction de 50% du gaspillage alimentaire
- favoriser les jardins partagés et les potagers en pied d'immeuble

Economie circulaire et sobriété : renforcer la filière locale de réemploi et de réparation, suppression de la publicité incitant à la surconsommation





Demain une mobilité durable pour tous

Transports en commun: Plus de 150.000 voyageurs (+20%) sur 29 communes, le tramway plébiscité. Points négatifs:

- la faible fréquence le soir (après 22h) et l'absence la nuit, arrêt les soirs de Noël et du nouvel An (à partir de 19h30)
- insuffisants pour la desserte des zones plus périphérique (ligne Saint-Sylvain), parkings relais occupés par des étudiants à Belle-Beille ou trop petit à Montaigne
- bus lents et inconfortables parce que mêlés au trafic routier et dos d'âne sur la voie
- une accessibilité PMR déficiente, faute d'espace suffisant pour l'organiser correctement
- Tarification des transports en commun : tarif social attractif mais complexité administrative, le paiement par carte bancaire est pratique... trop de dispositifs (smartphone, guichets, carte Atout, CB)
- Verdissement du parc : tramway elextriques, quelques bus GNV. Un bus électrique en test.

Développement des mobilités douces :

- La circulation automobile ne diminue pas, la légère diminution par habitant étant plus que compensée par l'augmentation du nombre d'habitants. Ce qui génère : bruit, pollution de l'air, embouteillages et insécurité pour les piétons ou vélos,...
- L'usage du vélo a doublé en 2012 et 2022 mais 51% des déplacements se font encore en voiture et près de la moitié pour des trajets entre 1 et 2 km qui pourraient être aussi rapides à pied ou à vélo.
- Pony Bike: seul exploitant de trottinettes et vélos électriques en libre-service, disparition des vélos bon marché depuis le Covid au profit des trottinettes électriques et de quelques vélos électriques plus chers
- Des expérimentations vouées à l'échec : Une seule journée sans voiture en 2022, deux semaines de piétonisation de la rue St Julien le samedi en 2024 sans concertation avec les commerçants

Priorité à la sécurité routière :

- Anarchie sur les routes et les trottoirs.
- la multiplication de trottinettes électriques plus accidentogènes que le vélo (2 passagers, à contresens, sur les trottoirs, conducteurs en état d'ébriété)

- Dangers aux abords des écoles (plusieurs enfants renversés ces dernières années).
- Des aménagements de carrefours dangereux : 2 morts en moins d'un an au carrefour devant les P'tites folie, des personnes renversées au rond point du Courrier de l'Ouest (Orgemont)

Stationnements:

- beaucoup d'étudiants viennent à Angers en voiture et stationnent du lundi au vendredi dans des rues sans stationnement payant ou sur des parkings gratuits.
- lors des évènements sur Angers, les rues et les parkings de centre-ville sont saturés, ce qui accentue la pollution de l'air.

Notre vision:

- Réduire la place accordée à la voiture dans l'espace public
- Des transports publics plus fréquents, abordables et accessibles : objectif doubler l'usage des transports en commun d'ici 10 ans

Thierry, référent mobilité

- Un principe : Le trajet en bus doit être plus rapide qu'en voiture
- Aller progressivement vers la gratuité par un débat démocratique
- 100% d'accessibilité PMR
- Soutenir les déplacements à pied et à vélo en écoutant vraiment les usagers et les associations, en particulier le besoin de sécurité

Sécuriser les trottoirs et les voies vélo (objectif 300 km de pistes cyclables protégées, ronds-points des hollandais comme à place André Leroy, toutes les double rues en sens cyclable, prise en compte lors des travaux) Plus de transports publics le soir et le weekend

- Gratuité des transports le week-end, lors des pics de pollution et lors des évènements (Accroches cœurs, foire, weekend de décembre) et pour les enfants. L'élargissement de la gratuité sera décidé par un jury citoyen d'habitants tirés au sort. Son financement sera réalisé par un moratoire sur les projets routiers et l'arrêt du projet gadget de « ville intelligente »
- Créer des lignes de bus en site propre ("bus way") sur les grands axes hors tram pour des trajets express
- Des parkings relais plus pratiques : à Montaigne, à Orgemont (La Roseraie) avec parking réservé aux usagers des transports. Des places de parkings réservés aux étudiants hors du centre-ville.
- **Piétonnisation et végétalisation** de 10 places en laissant le choix aux habitants du quartier (associations de quartier)
- Créer une offre de vélos en libre-service intégrée à l'abonnement IRIGO et organiser un référendum sur l'interdiction des trottinettes électriques en libreservice



Une ville pour demain



Éduquer et grandir ensemble : Angers, une ville à hauteur d'enfant pour tous

La population d'Angers a augmenté de manière constante, passant de 151 520 habitants en 2015 à environ 157 555 habitants en 2022. Cette croissance représente une moyenne annuelle de 1 054 nouveaux habitants (+0.5%). Angers Loire Métropole a aussi vu sa population augmenter de 2 518 habitants par an (+0,8 %) en moyenne entre 2016 et 2022 (308 806). La population d'Angers est relativement jeune, avec une proportion significative de personnes âgées de 15 à 29 ans (30,7 % en 2021 soit 48 212 jeunes) contre 17.4% en France métropolitaine. La tranche d'âge de 0 à 14 ans représente également une part importante (15.2% en 2021 soit 23 929 enfants) de la population.

À Angers, 47 699 enfants, adolescents et jeunes adultes (moins de 23 ans) sont en âge d'être scolarisés, soit 31 % de la population. Il y a **75 écoles** primaires et maternelles, **22 collèges**, **24 lycées** et **26 établissements d'enseignement supérieur**. 29% des écoles sont privées sous contrat, 50% des collèges et des lycées sont dans le secteur privé catholique. Près de 50% des écoles publiques (26) sont à périmètre scolaire. Moins de la moitié des établissements d'études supérieures sont sous le statut public. L'indicateur de position sociale (IPS) utilisé pour mesurer le niveau socio-économique des élèves dans les établissements scolaires est en moyenne de 124 pour les élèves scolarisés dans le secteur privé à Angers. Il est est en moyenne de 96 dans le public contre une moyenne générale nationale pour les écoles de 103.

À Angers, il y a **16 structures sociales**, incluant des organismes d'action sociale, des associations caritatives, et des services de soutien aux familles et aux personnes en difficulté. Rennes et tours en comptent 25 et 20 respectivement. La gestion de la restauration scolaire à Angers a été confiée depuis 2018 à Angers Loire Restauration (ALREST), Société Public Locale (SPL) via la marque Papillote et Compagnie. Environ 14 500 repas sont cuisinés chaque jour répartis dans 21 communes d'Angers Loire Métropole. Papillote et Compagnie s'inscrit dans une approche responsable de la restauration collective avec 37% de nos denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique et 54% de produits locaux (moins de 150 km) en 2022, une démarche zéro plastique en cuisine mis en place à la faveur de la construction de la nouvelle cuisine centrale en 2022.

Ce qui fonctionne aujourd'hui sur cette thématique

Les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) est un atout pour la ville d'Angers comme complémentarité éducative en proposant des activités ludiques et éducatives qui enrichissent le parcours scolaire, développe et consolide les compétences des enfants.

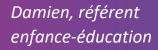
La nouvelle cuisine centrale servant les cantines scolaires d'Angers propose des menus avec 37% de produit bio et 54% locaux tout en ayant remplacé les contenants en plastique par l'inox depuis 2022.

Ce qui ressort des besoins des Angevins

- Plus de sécurité aux abords des écoles par un apaisement de la circulation automobile. La mise en place de rue scolaire
- Une tarification juste de la restauration scolaire
- Des espaces de jeux plus nombreux.
- Une offre d'activité extrascolaire plus importante
- D'avantage de moyens pour les écoles publiques (équipement, fourniture scolaire, achat des gouters)
- Une sensibilisation des enseignants pour alerter des situations préoccupantes (Harcèlement, mesure de placement de la protection de l'enfance). Proposer une offre pédagogique globale au niveau de la ville qui peut rentrer dans un projet pédagogique des enseignants.

Notre vision

- Une ville à hauteur d'enfants pour tousqui donne une place pour exprimer leur avis et pour peser sur les politiques publiques locales
- L'éducation des enfants est une responsabilité partagée entre plusieurs acteurs, dont les parents, les enseignants et la société en général.



 De l'enfant cible à l'enfant acteur, en les considérant comme des usagers éclairés et citoyens à part entière des services publics.

Favoriser une transition vers une ville éducative et durable, en mettant l'accent sur le bien-être et le pouvoir d'agir des enfants.

- Définir une **mission Droit de l'enfant** au sein de la collectivité pour élaborer une charte de la ville à hauteurs d'enfants pour tous.
- Mettre en place une assemblée citoyenne des enfants et de la jeunesse (niveau collège)
- Rejoindre le réseau Villes amies des enfants de l'UNICEF et adhérer à l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ)
- Co-construire une **politique éducative participative avec les familles**, les écoles, les animateurs, les associations locales, les universitaires

Une communauté éducative engagée, inclusive et connectée aux besoins des familles.

- Promouvoir la mixité et l'échange des savoirs en permettant des projets éducatifs entre écoles de quartiers différents par le biais des activités périscolaires (TAP).
- Créer un lieu de fabrique de communs culturels et pédagogiques sur le modèle des Mille formes, centre d'initiation à l'art pour les 0-6 ans de Montpellier mais à destination de tous les jeunes.
- Développer la **continuité et la complémentarité éducative** entre enseignement public et éducation populaire par une articulation efficace des différents acteurs associatifs, clubs sportifs, partenaires sociaux, collectivité...
- Développer et favoriser la **continuité pédagogique et culturelle** par un partenariat renforcer avec les acteu rs socio-culturels locaux.

Développer un urbanisme éduqué où tout espace urbain peut être l'occasion d'une démarche pédagogique et d'éducation populaire

 Développer un urbanisme spécifique autours des écoles renforçant la sécurité mais aussi favorisant le lien social et les activités pédagogiques = écoles ouvertes (rue des écoles, parc/square/espace vert, mobilité douce et active, ...).

 Penser les écoles et leurs abords comme un écrin particulier dans chaque quartier assurant en priorité la sécurité et le bien-être des enfants et de leurs parents et également comme un lieu de vie et de rencontre de tous les habitant du quartier.

• Développer une **école inclusive** grâce à des aménagements spécifiques, du mobilier adapté flexible. Budget pour soutenir des appels à projet dans les écoles publiques.

Promouvoir une alimentation plus végétale et accessible à tous

• Faciliter l'accès à la cantine scolaire grâce à une tarification équitable adaptée aux revenus des familles, tout en offrant une alimentation respectueuse des enjeux environnementaux et climatiques avec une part toujours plus importante en produits issus de l'agriculture biologique et locaux. Proposer un tarif basé sur le QF progressif sans palier jusqu'à 3000 ou plus.





Une ville dynamique, riche en emploi et en activités

- La population a tendance à vieillir. Les étudiants restent moins sur l'aire urbaine qu'ailleurs, il faudrait se demander pourquoi mais c'est peut être lié à une inadéquation entre formation dispensée et offre d'emploi. Le marché de l'emploi pour les jeunes est d'ailleurs sous tension. (21,4% 15-24 ans).
- Le Tertiaire (commerce + Public) représente 80% des emplois. En dehors des grosses structures publiques, il s'agit principalement de petites structures (90% des structures < 50 salariés)
- Le taux de chômage global est identique à la moyenne nationale, mais les indicateurs "métiers en tension" sont élevés : difficultés à recruter : inadéquation entre offre et demande. Cela s'explique notamment avec peu d'offre sur des métiers manuels / dit peu qualifiés

Secteur primaire (agriculture, alimentation)

- Pôle d'excellence sur le végétal reconnu (label Vegepolys)
- Marchés alimentaires : Biltoki très critiqué : pas la halel alimentaire promise (on a rajouté des bars aux bars)
- Dynamique des marchés alimentaires à repenser (Roseraie, Belle Beille); incluant aussi les commerces alimentaires de proximité (par exemple : Lidl Belle Beille qui s'en va)

Secteur secondaire (industrie)

- Tissu de l'électronique Angevin assez fourni, à creuser
- Un emploi de la plaque militaire angevine génère 0,25 emploi dans sa zone d'influence (INSEE)

Secteur tertiaire (commerce, services, administration)

- Commerces de centre-ville fermés : la question du parcours "centre-ville" (cf CCI) // question du prix des pas de porte // de + en + de vitrines vides
- Quid des ouvertures le matin (des cafés) // Centre de ville de nuit.
 Étudiants "machine à cash": Une offre qui s'adapte au nombre importants d'étudiants: cafés/bars ouverts le soir mais plus le matin, restauration... Mais pas assez de boulot pour les étudiants après leurs études
- Forte présence de militaires à Angers : comment capitaliser dessus (génie/DGA etc)

Transverse:

- Peu d'activité en dehors du centre ville, notamment sur les marchés
- Quelques pépites greentech (VoltR, Néolithe, Pony Bike, Label Verte), des logisticiens verts (Frères Toques, Logisseo)
- · Pas de Distributeurs de billets dans les quartiers
- % étudiants étrangers = 11% ⇒ créer des passerelles internationales ?
- Le marché de Noël ne bénéficie pas aux commerçants du centre-ville

Notre vision

 Une ville dynamique, quelles que soient les saisons, quels que soient les quartiers, pour tous les habitants



Sandrine et Pierre, référents dynamiques locales

- Objectif: Zéro vitrine fermée, une offre de commerces de proximité (boulangerie, alimentaire) "une boulangerie à 10 minutes à pied de chaque habitant"
- Co-construire dès le démarrage des projet avec les parties prenantes adaptées : citoyens - structures publiques et ecosystèmes privés des solutions innovantes et pérennes.
- Capitaliser sur le pôle d'excellence végétal pour consolider un écosystème d'activités vertes et pérennes.
- Devenir la capitale de l'économie verte (grâce à l'industrie, ademe, nos startups, nos pilliers, nos entreprises de l'ESS)
- Construire un ecosystème Angevin de Défense (Génie, DGA, rations militaires ELOCA et sécurité (cyber sécurité Atos & ESAIP) autour de la plaque militaire angevine
- Piloter les dynamiques locales de manière prospective
- S'appuyer sur la jeunesse et les étudiants pour construire la ville demain

Un territoire d'excellence innovant et riche en emplois

- Créer un écosystème local innovant, à l'image de Végépolys, en soutenant des filières clés (comme l'électronique professionnelle, défense, santé) via des partenariats public-privé, l'implication des habitants, en s'appuyant sur les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Mettre en place des partenariats structurants entre les universités/écoles supérieures et les entreprises locales et faire émerger les projets étudiants innovants à travers un incubateur dédié (via le GIS Angers Loire Campus et Angers Technopole)
- Créer un Campus du vin et de la gastronomie près du château et de l'ancienne CCI
- S'appuyer et renforcer les réseaux existants (type ADECC/IRESA) pour faciliter les collaborations entre entre startups PME/entreprises innovantes, entreprises établies, universités et centres de recherche autour des pôles d'excellence angevins.
- Confier à ALDEV une mission de prospective sur emploi du territoire et adéquation emploi/formation

Des commerces vivants dans tous les quartiers

- Faire revivre les marchés hors centre-ville, notamment en remettant le marché de Monplaisir place de l'Europe, en redynamisant le marché de Belle Beille et de la Roseraie.
- Transformer la foncière Angers Commerces et Centralités pour lancer l'opération « Quartier Vivant », qui réhabilite les locaux vacants en pôles commerciaux dynamiques, accessibles à moins de 10 minutes à pied, et piloté de manière innovante par un conseil composé de CCI/élus/Citoyens



 Utiliser l'outil fiscal « taxe sur les friches commerciales » pour inciter les commerçants à relouer ou revendre leurs locaux commerciaux. Les recettes fiscales seraient intégralement allouées au dispositif Angers Commerces et Centralités Racheter les licences 4 pour éviter la concentration en centre-ville et réduire l'installation de nouveaux commerces de "nuit" à travers le plan local d'urbanisme

Faire avec les acteurs économiques

- Repenser le **parcours centre-ville tout au long de l'année** : piétonnisation (même temporaire), ouverture le dimanche, animations avec les commerçants présents toute l'année, notamment au marché de Noël
- Transformer la friche Thomson en un espace vivant et dynamique, en impliquant activement les citoyens dans le processus de décision et de réalisation
- Organiser un budget participatif spécial "fonds vert" pour avoir soutenir les projets de nos PME/ entreprises innovantes verte, nombreuses sur le territoire, les accompagner dans leur croissance.
- Transformer le bien peu concret « Territoire Intelligent » en outil au service réel des Angevins et des agents municipaux plutôt qu'en gadget électronique.



Une ville vivante





Angers, une ville qui rayonne

- **Patrimoine**: 1,5 million de visiteurs chaque année dans l'agglomération angevine, dont 300 000 au Château depuis le classement Unesco des tentures de l'Apocalypse, un doublement est prévu
- **Culturel**: Angers propose des événements culturels bien ancrés dans l'agenda local voire national tels que le Festival Premiers Plans, Accroche-Cœurs ou encore la Balade du Roi René.
- Rayonnement sportif: mise en valeur des Ducs d'Angers (hockey) et du SCO (football)
- Angers, une destination attractive : nécessité de renforcer son positionnement et d'attirer davantage d'entrepreneurs et d'investisseurs
- **Problématique du rayonnement** : attirer plus de monde peut générer des tensions, notamment en termes de logement et d'infrastructures.
- Ville universitaire avec une forte dynamique étudiante, mais des difficultés pour loger ces derniers.
- Jumelages et coopérations internationales : plus de 150 jumelages ou coopérations à l'échelle régionale, mais sous-exploités à Angers. Nécessité de mieux explorer ces relations. Près de 45 000 étudiants sur l'agglomération, dont plus de 10 % d'internationaux.

Notre vision

- Tourisme dans les deux sens : attirer des visiteurs et permettre aux habitants de mieux découvrir leur propre ville, accueille sans exclure.
- Christelle et Maty, référentes rayonnement
- Rayonnement économique : valorisation des entreprises locales et promotion du dynamisme entrepreneurial angevin.
- Redécouvrir notre ville comme des touristes, avec un regard neuf sur ses richesses.
- Vivre dans une ville qui attire,
- Participer au rayonnement en tant qu'acteurs du territoire, pas seulement spectateurs.

Campus culturel et gastronomique autour du Château

Création d'un espace partagé entre Maison des vins, food court local, ateliers d'artisans (liés à la CCI et aux écoles d'art/cuisine) qui relie le centre-ville au château.

Parcours découverte "Angers pour les Angevins"

Une appli gratuite et des parcours guidés mensuels avec les musées, commerçants, artistes locaux. Visites inversées entre quartiers. :)



Jumelages actifs et visibles

Chaque année, focus sur un pays partenaire (festivals, échanges scolaires, rencontres économiques). Création d'un label "Angers coopère avec le monde".:)

Carte jeunes et étudiants "Découvre ta ville"

Un festival annuel « Angers rayonne », s'articulant autour de 3 axes :

- 1. **Découverte du patrimoine vivant** : visites inédites, expositions participatives
- 2. **Mise en avant des talents angevins** : artistes, chercheurs, sportifs, cuisiniers, etc. ;
- 3. **Rencontres internationales** : villages thématiques, cuisine et culture, coopérations visibles.



Une ville vivante



Culture populaire

Angers est par essence une ville culturelle. Une offre riche existe mais elle ne laisse pas de place aux artistes émergents du territoire.

La culture n'est pas accessible à tous :

- Pas assez de culture dans la ville, dans l'espace urbain
- Pas assez de lieux ouverts à la création
- Pas assez de visibilité des talents locaux et des émergents

Déclin des grands lieux et rendez-vous culturels :

- Nostalgie des Accroches cœur et Tempo Rives devenus riquiqui.
- Chabada en déficit, 122 fermé par manque de soutien

Les musiques urbaines (rap, hip-hop...) délaissées à Angers (festival Éclectiques du département en difficulté aussi)

Notre vision

Angers, un tremplin pour les artistes du territoire et émergents dans une programmation diffusée par les structures existantes.



Yanek et Simon, référents culture

- Une ville qui soutient les initiatives culturelles accessibles physiquement et financièrement au plus grand nombre.
- Une culture qui crée des passerelles, des ponts, qui favorise le lien social, qui va vers les Angevins en s'appuyant sur les structures existantes (Chabada, Maison de Quartier, Bibliothèque, le Quai, Les Musées..)
- Une culture qui investit et se réapproprie l'espace public: "s'ouvrir au Monde au coin de la rue"

- Investir l'espace urbain (quartiers, marchés, devant le château...) en s'appuyant sur la diversité culturelle :
 - par des lectures, des concours d'éloquences, du théâtre
 - des œuvres plastiques (parc à sculptures)
 - la danse
- Ouvrir un espace de création multiculturel avec des ateliers d'artistes (type 59 rue de Rivoli ou 104 à Paris) pour permettre à la création angevine de s'exprimer.
- **Médiateurs culturels** pour impulser, informer et diffuser
- Ouvrir un espace Milles formes centre d'art pour les 0-6 ans en partenariat avec un grand musée national et les partenaires locaux. Cet espace serait dans le centre-ville ou dans un quartier afin de permettre un accès à l'art et la culture sous toutes ses formes pour les plus jeunes et leur famille. Ce centre proposera des expositions, des d'expérimentations artistiques à hauteur d'enfant, des spectacles aussi des actions hors les murs. Il s'ouvrira à tous les possibles c'est-à-dire à l'autre, aux différences et aux enjeux écologiques à travers l'art et l'expérimentation. Le premier espace a été ouvert à Clermont-Ferrand, un second ouvrira en février 2026 à Montpellier.

Une ville vivante



Angers, Bouger, Partager.

L'accès au sport est un enjeu aux dynamiques multiples. Il est à la fois un élément essentiel dans le développement physiologique et psychologique de l'individu : impact sur le système immunitaire, prévention des blessures, des maladies cardiaques et des pathologies articulaires, diminution des risques d'être sujet à la dépression et au stress, impact positif sur le sommeil, etc...

Le sport est également un excellent vecteur social, un avantage décuplé dans les pratiques associatives. Le sport est un moyen de faire des rencontres, de partager des histoires, de mélanger les cultures et les générations... C'est une école de la vie et du vivre ensemble. C'est enfin un facilitateur d'expression et d'application de compétences professionnelles dans les parcours d'emploi ou d'entrepreneuriat. Trop souvent délaissé et minimisé dans les politiques publiques, le sport est un élément intrinsèque au bien être des individus.

Angers est une ville qui a la culture du sport avec ses 275 associations et clubs sportifs, 20 500 licenciés adhérents, 200 équipements (intérieurs ou de plein air) et son Label Ville sportive 3 lauriers renouvelé en octobre 2024.

Or malgré cette dynamique, **50% des Angevins ne pratiquent pas une activité sportive régulière**. Quel est leur profil? Quels sont leurs freins ?

Penser le sport dans sa ville c'est raisonner plus largement qu'en terme de prix des licences où des abonnements de salles privées. Angers doit aujourd'hui réfléchir à la place qui est donnée aux associations sportives dans ce rôle d'accès à une pratique sportive régulière. Réfléchir à comment les dynamiques sociales et géographiques influent sur la pratique sportive et comment ouvrir tous les sports à tous.

Avec la délocalisation de Tout Angers Bouge au Lac de Maine, la pratique du sport est moins visible en ville, moins populaire. Angers doit retravailler sa culture du sport. Montrer le sport et pas seulement à travers la vente de billets, montrer le sport que chacun peut pratiquer.

Notre vision

- Redonner la parole aux acteurs associatifs du sport angevin et favoriser le développement du sport en association.
- Rendre plus égalitaire l'accès à des sport différent en raisonnant plus largement que la logique du prix des licences : Accès culturel, transport, équipement de pratique...
- Une ville à la culture sportive : Faire du sport régulièrement et ensemble

- Objectiver les subventions des clubs sportifs, professionnels et de quartier, sur leurs actions d'animation de leurs territoires : médiation des lieux sportifs ouverts (city stade, skate-park), initiations dans les écoles primaires, événements culturels et de divertissement (dont Tout Angers Bouge), transition écologique (covoiturage, ...)
- Tarif unique dans les piscines de l'agglomération
- Sport en ville, dans les jardins et sur les places : paniers de basket, tables de ping pong, marquage "ludo-actif" (type couloirs de sprint), street workout, espace de sport mixte au Jardin du Mail, couvrir des terrains en plein air pour une pratique toute l'année
- Faire piloter par le "J" une **application de "meet and play"** pour une pratique sportive resocialisée, voire des coachings inter-générationnels
- Proposer des temps "actifs" de sport en entreprise au sein des établissements / directions / délégations de la Ville
- Mise en place d'une navette gratuite pour les -25 ans, les mercredis et samedis, entre les quartiers prioritaires (Monplaisir, Belle-Beille, La Roseraie)
 - et les infrastructures de pratique spécifique et moins accessible en TEC (Lac de Maine, Stade de Rugby, Centre Equestre, stade Mikulak)
- Des bourses au matériel sportif par quartier pour donner une seconde vie au matériel, et permettre aux familles d'en bénéficier à moindre coût.
- Relancer "Tout Angers Bouge" pour en faire un grand moment de rentrée sportive, à la fois populaire et fédérateur, potentiellement multi-localisé dans toute la ville.
- Fermeture dominicale de certaines avenues pour favoriser le sport libre : footing, yoga, zumba...
- Diffusion des grands événements sportifs (matchs SCO, UFAB, EAB, Open Arena Loire, Docs...) dans les quartiers, pour renforcer l'accessibilité culturelle et populaire.
- Une **licence municipale multi-sports** pour permettre aux jeunes de découvrir différentes disciplines sportives pendant un an.





Manifeste fondateur

Construisons ensemble un projet pour Angers!

Septembre 2024



Angers, souvent reconnue comme « ville où il fait bon vivre », se trouve aujourd'hui à un tournant de son développement : La réalité que nous vivons est souvent plus nuancée que les classements que publient les médias : difficultés d'accès au logement et à la santé, centre-ville congestionné, pollution et nuisances sonores, insécurité en hausse.

Angers a aujourd'hui besoin d'une nouvelle ambition qui soit collective, construite avec tous les Angevines et les Angevins. C'est cette démarche citoyenne et joyeuse que nous portons pour construire ensemble le projet d'une ville plus démocratique, plus apaisée, plus solidaire, plus écologique et plus heureuse.

Nous voulons permettre à chaque habitant de s'impliquer, d'être écouté et de devenir acteur du changement que nous souhaitons pour Angers. Trop de projets ont été réalisés sans concertation, à l'instar de l'aménagement de l'avenue Patton, de la hausse des tarifs de restauration scolaire, du déplacement du marché de Monplaisir ou encore le projet de parking silo devant l'école de la Blancheraie.

La ville de demain mérite un engagement collectif, en s'appuyant sur les dynamiques associatives et de quartier. La ville de demain mérite une recherche permanente du consensus, mais aussi de la coopération avec les habitants!

Pour cela, nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui le souhaitent à rejoindre notre coopérative, à venir contribuer, échanger, débattre et construire le projet citoyen "Angers: Plus belle ma ville". Un projet qui respecte les valeurs d'humanisme, de laïcité, d'égalité entre les femmes et les hommes.

Plus que jamais, il est aujourd'hui temps que la société civile prenne toute sa place dans les décisions municipales en donnant un nouveau souffle à notre territoire, et façonnant un avenir prometteur pour nos enfants.

* *